

Avis de constitution

SOCIETE « SANDIS PRESTIGE » en abrégé « SP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON INSTITUT DES
AVEUGLES, Lot 427 BANCO NORD YOP, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANDIS PRESTIGE » en abrégé «
SP »

Objet :

- BTP ;
- Gestion Immobilière ;
- Constructions et Ventes de Biens Immobiliers ;
- Location d'Engins ;
- Location et vente de véhicules ;
- Ventes de Fournitures de Bureau et Matériels Informatiques ;

- Elevage ;
- Vente d'aliments de bétail ;
- Transfert d'argent ;
- Achat et vente de denrée alimentaire ;
- Commerce général ;
- Transport ;
- Résidence meublée ;
- Prestation de services ;
- Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON INSTITUT DES AVEUGLES, Lot 427 BANCO NORD YOP, Ilot 45

Dirigeant(s) M SANGARE LANZENY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04596 du 08/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27473/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

